

Mouthiers sur Boëme

N° 198
Février
2001

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme



«Affluence record pour le repas des aînés.» (Photo Alain PORTE).

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 11/01.....	p 2
Arrêté Municipal du 13/07/1929	p 2
Gros Plan :	
Chambre d'agriculture	p 3
Photos du mois	p 4
Centre Social	p 5
Infos diverses	p 6
Associations	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda	p 8

Equipe de rédaction :
L-P Carrier, B. Gervais
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280

LE MOT DU MAIRE

Journée très agréable que celle du dimanche 21 janvier dernier.

Nous avons d'abord eu le plaisir d'accueillir les nouveaux-nés du dernier trimestre 2000 et leur famille dans une ambiance très conviviale.

A noter que même dame nature se mêle de la parité puisque sur les 26 naissances enregistrées en 2000, nous avons 13 garçons et 13 filles.

Après les plus jeunes, nous recevions, pour le traditionnel repas du troisième dimanche de janvier, les plus âgés de la commune.

Le nombre croissant des présents nous a fait chaud au cœur et nous avons dégusté ensemble un repas de qualité préparé par le boucher traiteur local.

L'animation musicale a rajouté au plaisir de chacun, d'autant que parmi les artistes évoluait une monastérienne bien connue de tous, Ghislaine.

Par ailleurs, un petit rappel, pour la bonne gestion de la collecte de nos déchets.

Afin d'éviter la présence de sacs pleins en bordure de chaussée en dehors des jours de ramassage, nous vous rappelons page 3 les dates de dépôt.

Merci de votre compréhension.

Cécile FORGERON

C'ÉTAIT LE 20^{EME} SIECLE

ARRETÉ MUNICIPAL DU 13 JUILLET 1929

CIRCULATION

Le Maire de la Commune de Mouthiers.

Vu la loi du 5 avril 1884.

Considérant que la vitesse exagérée de certains véhicules dans la traversée de Mouthiers présente des inconvénients graves pour la circulation.

ARRETÉ

Article premier :

La vitesse maxima qui auront le droit d'atteindre dans la traversée de Mouthiers les divers véhicules affectés au transport des personnes, ne pourra dépasser 20 kilomètres à l'heure.

Celle des camions affectés au transport de marchandises ne pourra dépasser 12 km à l'heure.

Article deux :

Le garde-champêtre et la gendarmerie sont chargés d'appliquer le présent arrêté qui annule les précédents.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 11 janvier 2001

SUBVENTION D.G.E. 2001

Le Conseil Municipal décide de présenter à la Préfecture de la Charente un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2001 pour l'aménagement de la place du champ de foire comprenant l'esplanade, la voirie, l'espace marché, l'escalier et l'éclairage public. L'estimation de l'ensemble de ces travaux s'élève à 636 842,30 francs hors taxes (ne sont pas compris dans le montant éligible : les frais d'étude, la rémunération du maître d'ouvrage et les frais de dossier et de publicité qui s'élèvent à 59 974,92 francs hors taxes.)

Le Conseil Municipal décide également de solliciter l'attribution de subventions auprès du Conseil Général de la Charente, du Conseil Régional Poitou-Charentes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

IMMEUBLE DE LA GARE SNCF

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis favorable de la SNCF quant à l'acquisition, par la Commune, de l'immeuble de la gare.

Le Conseil Municipal décide de demander l'autorisation à la SNCF, de faire effectuer une estimation dudit immeuble par le service des domaines.

LAGUNES D'ASSAINISSEMENT

Suite aux problèmes d'étanchéité et de capacité des lagunes d'assainissement collectif, le Conseil Municipal décide de demander, une étude d'impact du projet sur le milieu et une étude de reconnaissance de sol. Elles auront pour objectifs, une extension et une réhabilitation du lagunage.

Ces deux études sont estimées respectivement à 30 000 F HT et 35 000 F HT par la DDA.

Des demandes de subventions seront adressées au Conseil Général de la Charente et à l'Agence de l'Eau.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de revoir cette question après avoir obtenu de plus amples informations (notamment sur les éléments techniques et de comparaison) de la part de la DDA.



13 garçons, 13 filles, 2000 fut 13... équilibré !

MAINTENANCE INFORMATIQUE ECOLES

Le même contrat de maintenance sur le matériel informatique des écoles sera reconduit pour l'année 2001 auprès du CDDP de la Charente, pour un montant annuel de 2200 francs.

ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le bureau de vote sera ouvert le 31 janvier 2001 de 9 heures à 16 heures. Il sera tenu par :

M. TAMAGNA, BOUREAU, M^{me} VALLAT : le matin

M. CARRIER, BREGEAS, M^{me} MANANT : l'après-midi

EVACUATION EAUX USEES DES ECOLES

Le Conseil Municipal décide de signer un contrat d'entretien avec la Sté SNATI pour le pompage et nettoyage à haute pression du bac à graisses, et le transport des déchets en centre de traitement. Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans. Les travaux seront effectués deux fois par an au prix forfaitaire de 1050 francs par passage.

CONVENTION MISE A DISPOSITION CHAUFFEUR POUR MJC ET CENTRE SOCIAL

Une nouvelle convention sera signée entre la Commune et le Centre Social, pour mise à disposition d'un chauffeur pour le minibus communal, à raison de 3 heures par semaine, du fait de changement de statut de M. Jean-Claude SIMON.

S.D.E.G.C.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal avait reporté sa décision quant aux conventions proposées par le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente, pour manque d'informations suffisantes. Il avait notamment été demandé au SDEGC les comptes administratifs des 6 dernières années. Ces documents n'étant arrivés que tardivement en mairie, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision, pour étude préalable de ces documents.

D'autre part, un devis sera demandé à ce Syndicat pour une modification de l'éclairage des terrains de sport.



1^{re} Conseil Municipal du millénaire.

GROS PLAN

Chambre d'agriculture

Les élections des délégués à la Chambre d'agriculture de la Charente ont eu lieu le 31 janvier. Ces élections ont permis de désigner les administrateurs d'une institution très particulière.

Dans chaque département et chaque région, une Chambre d'Agriculture développe ses activités sur deux registres : elle est le porte-parole de l'agriculture et du monde rural auprès des pouvoirs publics, elle assure un rôle essentiel de service auprès des agriculteurs.

Toutes les composantes du monde agricole sont représentées au sein de la Chambre d'agriculture, à travers plusieurs collèges électoraux dont le collège des chefs d'exploitation et assimilés, celui des salariés de la production agricole, celui des salariés

des groupements professionnels agricoles, des propriétaires fonciers, des anciens exploitants. Les coopératives, le collège du Crédit Agricole, les assurances mutuelles agricoles et les organisations syndicales y sont également représentées.

Par ailleurs, des administrateurs du Centre Régional de la Propriété Forestière sont membres de droit de la Chambre d'Agriculture.

Les services rendus aux agriculteurs par les ingénieurs et techniciens, sous la responsabilité des élus des Chambres, concernent les études économiques et la prospective, la recherche le développement et l'expérimentation, la formation et la communication.



(Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

EN VERS ET CONTRECOUP

Après un papier tout en vert en janvier

Voici un papier de verre en février

Tout le monde l'aura remarqué

De nouveaux conteneurs ont débarqué

Pour rendre la collecte plus légère

Le verre poids lourd des ordures ménagères

En bouteilles, en emballages, quittent nos étagères

Retourne à l'usine grâce à nos apports volontaires

Cette collecte marche bien hiver

Mais toute médaille a son revers

Au pied des conteneurs on abandonne des objets

En verre certes mais qui d'un coup créent le danger

Chacun doit penser à la sécurité des plus petits

Menacés par ces dépôts et leur curiosité

Entre ces petits et gros objets de verre il faut faire le tri

Trop gros pour le conteneur ils doivent aller en déchetterie.

ATTENTION SORTIE DE POUBELLES

Suivant le lieu où vous habitez dans la commune les jours de dépôt des sacs jaunes et des autres poubelles sont organisés ainsi :

POUR LE BOURG ET LES VILLAGES PROCHES DU BOURG.

Les sacs jaunes de la collective sélective doivent être déposés le **mercredi soir**.

Les autres ordures ménagères sont collectées 2 fois par semaine (dépot le **lundi soir et le jeudi soir**).

POUR LES VILLAGES DU GAGNIER, DU GUÉ, CHEZ REIGNIER, LE MOULIN DU DUC, LES ROUSSELIERES, LES GROIES, BOIS GIMON, GERSAC, CHEZ BILLOUX, LES FORETS

La collecte sélective en sacs jaunes a lieu tous les quinze jours. **Prochain dépôt le mercredi soir 14 février**.

Les autres ordures ménagères sont collectées 1 fois par

POUR TOUS LES AUTRES VILLAGES NON CITES PLUS HAUT

semaine (dépot le **jeudi soir**).

La collecte sélective en sacs jaunes a lieu tous les quinze jours. Prochain dépôt le mercredi soir 14 février.

Les autres ordures ménagères sont collectées 1 fois par semaine (dépot le **lundi soir**).

Si vous n'avez pas reçu de sacs jaunes, vous pouvez en retirer en mairie.

Pour répondre à vos interrogations, un numéro vert est à votre disposition 0 800 500 429.



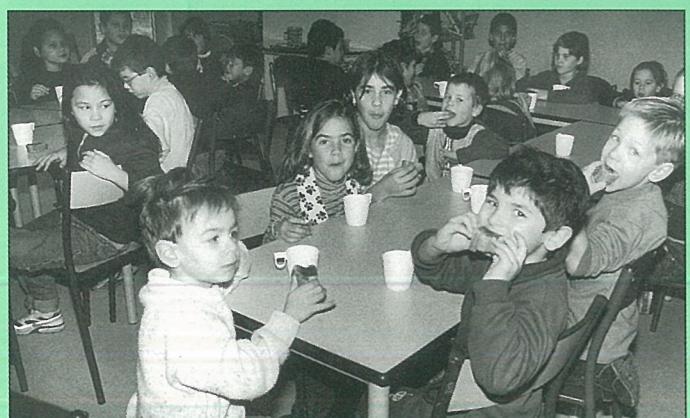
La galette au goûter du Foyer Logement



L'avenir du Foyer Logement examiné par le Centre Communal d'Action Sociale

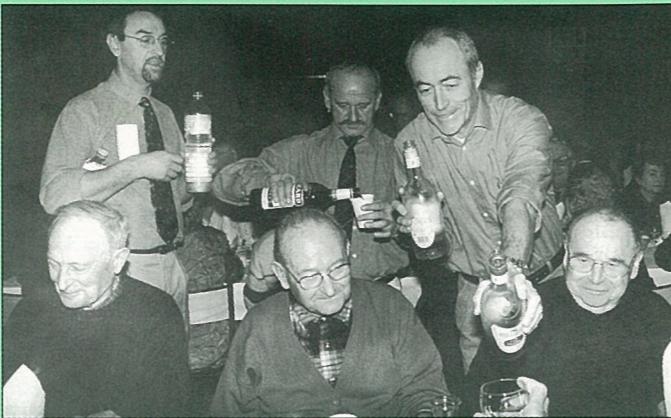


C'était la fève du vendredi soir pour les vœux au personnel municipal



L'appétit vient en jouant au centre de loisirs.

(Photo Alain Porte)



Les bons amis font les bons amis

(Photo Alain Porte)



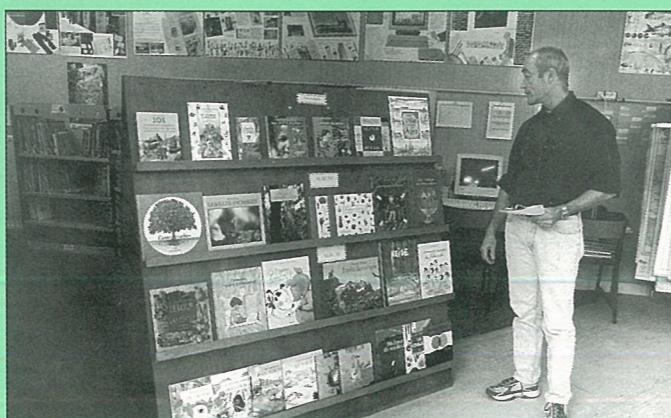
Les vœux du nouveau millénaire au Centre Social Intercommunal

(Photo Alain Porte)



L'équipe de l'ASPAL fait connaître Mouthiers dans toute l'Amérique Latine

(Photo Alain Porte)



De nombreux livres offerts à l'école élémentaire par le Comité des Fêtes

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

Les mercredis et les vacances de Février

Des activités sur le thème du CARNAVAL, en vue du défilé (Thème : le futur et le 21^{ème} siècle).

LES GRANDS vont construire un robot géant. LES PETITS vont fabriquer des masques futuristes.

ATTENTION !

Sortie Bowling pour les grands (places limitées - sortie surprise pour les petits s'inscrire à l'avance)

Les vacances d'hiver :

Transport assuré vers Roullet-St-Estèphe par le Centre Social CBC.

«LE VILLAGE ET LE VENT» : Thème pour les petits avec la découverte de l'air et du vent grâce à une fée et sa poudre d'or.

«L'ÉVEIL DES SENS» : Activités spécifiques pour les petits, le matin avec des jeux de motricité, de mémoire, de musique...

«L'ART ET LA NATURE» : Thème pour les grands avec balade sensorielle ; rencontre avec Dame Nature et fabrication d'une grande fresque.

Les vacances, c'est aussi avoir l'occasion de faire des activités manuelles, de l'origami, des grands jeux, du sport...

Alors venez nombreux jouer avec nous.

Les vacances des Ados (les 11-16 ans du collège) : Pour les jeunes, diverses activités sont proposées avec notamment, du Quad, une sortie cinéma et une boum (déguisés de préférence car c'est bientôt mardi gras...)

Pour les 8-12 ans, n'oubliez pas non plus les activités sportives aux Glamots à Roullet : hand-ball, tir à l'arc, basket, escalade et du flag-foot avec mini tournois. (Possibilité de transport de Mouthiers à Roullet en début d'après-midi et retour.)

Pour toute information complémentaire contacter le _____

17 Mars

14 Mars

**22 Février au
4 Mars 2001**

**Accueil sur
Mouthiers de
7h30 à 9h et
de 17h30 à
18h30**

**22 Février au
2 Mars 2001**

**CENTRE SOCIAL CBC
Mouthiers
05 45 67 84 38**

**6 mars
à 20h30**

Cinéma MJC Jules Berry

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point de départ...	... et heure	NB de Km
Di.21 janv	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	13 h 30 TONNE (Cne Vindelle)rte St JeandY,1ère rte à droite après "les 3 filles"			14h	11
S.D.27-28 janv	W.E.raquettes à La Bourboule,Contacter J.Lathière(05.45.67.92.53)pour combler défections.Départ V.26 à 17h. Environ 500Ft tout compris			place du village			
Di.4 fév.	René EUDE	05.45.71.75.85	7 h 30	CONFOLENS	Office Tourisme Pl.marronniers	10 h courrier à venir	9
Ve.9 fév.	A 20 h 30:Assemblée Générale de Sentiers de Boëme à la MJC J.Berry à Mouthiers-pot final.						
Di.18 fév.	Jean LATHIERE	05.45.67.92.53	13 h 30	Magnac/Touvre	Mairie	14 h 15	
Di.4 mars	Dominique L. et Jean L.	05.45.67.92.53	8h30 salle des fêtes	Mouthiers	salle des fêtes	9h et 9h30	11
	randonnée à l'occasion de la 11ème boucle de la Boëme.Les clubs FFRR ont été invités.Gouter en route et à l'arrivée.Part. :15F(llicenciés)20F (autres)						
Sa.17 mars	Evelyne PONTINI	05.45.67.84.30	17h (ou 14h30 à Vœuil	Défilés à Vœuil puis à Mouthiers.A 20h buffet en musique			
Di.18 mars	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	13 h 30	MONTIGNAC	Place en-dessous des tours	14 h	11,5
Di.1er avril	Dominique Lechat	05.45.67.93.42	8 h 30	SAINT-BRICE	Eglise	9 h 15	18
			Journée - prévoir pique-nique				

INFOS DIVERS...

INFOS DIVERS...

A.D.M.R.

L'Association ADMR de Mouthiers et des communes avoisinantes organisera un dîner dansant animé par le grand orchestre de variétés de **CHRIS LAURENT**, à la salle des fêtes de Mouthiers-Sur-Boëme (sur invitation et réservation.)

Permanence du bureau de l'ADMR : Lundi et jeudi de 14 heures à 18 heures
Mardi et vendredi de 8 heures à 12 heures

**Samedi
31 Mars 2001**

05 45 67 06 26

Demande de remboursement partiel de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (T.I.P.P.)

Les entreprises individuelles (chefs d'exploitation agricole à titre individuel, entrepreneurs de travaux agricoles ou forestiers à titre individuel, exploitants forestiers à titre individuel) ;

Les entreprises sociétaires (GAEC, EARL, CUMA, SCEA, GFA, SARL, etc...) ou associations ;

peuvent déposer, auprès de la Trésorerie Générale, une demande de remboursement partiel de la TIPP.

Ces remboursements concernent les factures de Fuel Oil Domestique dont la date est comprise entre le 1^{er} Janvier et le 20 Septembre 2000.

Les formulaires peuvent être retirés dans les perceptions ou à la mairie.

**avant le 28
Février 2001**

Informatique et nouvelles technologies

Le GRETA Charente vous propose :

D'approfondir vos connaissances ou tout simplement vous former aux nouvelles technologies suivantes :

- internet
- logiciels de bureautique
- logiciels d'apprentissage de langues

au collège de Blanzac.

Tarifs : 20 F/heure ; gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Renseignements sur place aux heures d'ouverture ou au **05 45 61 68 61**

**Les mercredis,
Jeudi et
Vendredi de
9h à 12 et de
13h à 19h**

**Le Samedi de
8h30 à 12h30**

Communiqué de France Télécom

«Un an après la tempête du 27 décembre 1999 qui a dévasté notre département, France Télécom achève la reconstruction de son réseau fixe de télécommunications.

Au niveau de la région Poitou-Charentes, la reconstruction du réseau a été une opération d'ampleur exceptionnelle.

Quelques chiffres permettent de l'apprécier

... sur la Commune de MOUTHIERS, France Télécom a terminé ses travaux de reconstruction.

Si vous constatez des dégâts qui auraient échappé à France Télécom, nous vous remercions de les faire connaître à la mairie qui transmettra à France Télécom».

EN POITOU-CHARENTE :
**25 000 poteaux
remplacés ou recalés**
**1 400 km d'artères
en aérien changées**
**270 km d'artères
enterrées.**
**Ceci pour un coût
de l'ordre de 200 M.**

A MOUTHIERS :
22 poteaux, posés
**3,1 km de câbles
aériens.**

ASSOCIATIONS... ASSOCIATIONS...

Carnaval

Il aura lieu sur le thème «LE FUTUR»

17 heures : rendez-vous place du champ de foire.

Défilé, bataille de confettis, musique du 21^{ème} siècle, crémation du Carnaval.

Repas et soirée dansante «branchée».

En attendant, préparez vos costumes futuristes.



**17 Mars
à
17 heures**

11^{ème} boucle de la Boëme

RANDONNÉES V.T.T. :

5 circuits (adaptés à chacun) : 15, 20, 27, 35 et 44 km + 1 randonnée pédestre de 11 km, ouverte à tous.

Rendez-vous au stade municipal - salle polyvalente.

TARIFS VTT :

Licenciés UFOLEP : 20 Francs - Non licenciés 30 Francs - 16 ans : gratuit
Une salle sera mise à disposition pour ceux qui amèneront leur pique-nique.
Renseignements complémentaires **MJC Mouthiers 05 45 67 84 38**.

**Départ le
4 Mars 2001
à partir de
8h jusqu'à
9h30**

Secteur paroissial de Mouthiers

Première communion des 4 paroisses, Dimanche 27 Mai à Mouthiers.

Profession de foi :

Jeudi de l'Ascension 24 mai à 11 heures à FOUCHEBRUNE

Dimanche de Pentecôte 3 juin à 11 heures à MOUTHIERS

Dimanche 17 juin à 11 heures à VOEUIL-ET-GIGET.

**Mouthiers,
Vœuil, Plassac,
Fouquebrune**

Ce qu'il faut mettre dans les sacs jaunes

Nous rappelons ici quelques conseils concernant les «sacs jaunes» :

Vous devez y mettre :

- | | |
|--|--|
| - les bouteilles plastiques transparentes | - les briques alimentaires |
| - les bidons plastiques (lessive, adoucissant, gel douche, shampoing, nettoyants ménagers, cubitainers de vin,...) | - les boîtes métalliques (boîtes de conserve, boîtes et bidons de boisson, aérosols, boîtes aluminium) |
| - les bouteilles plastiques de lait ou de soupe | - les boîtes et emballages en carton |
| | - les journaux, les prospectus, les magazines. |

Tous ces produits peuvent être mis ensemble dans le même sac. Ne pas mettre d'emballages dans lesquels il y a des restes alimentaires. Si vous avez un doute, il est préférable de mettre le produit dans le sac des ordures ménagères. Ne pas nouer le sac, tirer simplement sur le lien pour resserrer le haut du sac. Le ramassage a lieu une fois par semaine là où les ordures ménagères sont ramassées deux fois par semaine. Le ramassage a lieu une fois tous les quinze jours là où les ordures ménagères sont ramassées une fois par semaine. Le ramassage a lieu le jeudi, mais il est préférable de sortir les sacs la veille au soir.

Nous vous rappelons que, si vous n'avez pas reçu de sacs jaunes, vous pouvez en retirer en mairie.

**Pour répondre
à vos questions,
pour faire
connaître les
difficultés
rencontrées
un numéro vert
est à votre
disposition
0 800 500 429**

Loto du foot

Nombreux lots : Téléviseur, chaîne Hi-Fi, magnétoscope, micro ondes, service de vaisselle, 2 jambons, téléphone, radio réveil, blouson, couettes, tapis, survêtements, service à raclette, paniers garnis, service de verres, etc...

Une partie surprise - 1 carton : 20 Francs ; 3 cartons : 50 Francs ; 8 cartons : 100 Francs - Buvette - gâteaux - crêpes.

Venez nombreux.

**Samedi 10 février
à la salle
des fêtes**

ETAT CIVIL

Mariages

• Le 13/01 2001 : Jean-Édouard BUSSART et Christine CHARON « Lotissement les Justices »

Décès

• Le 29/12 2000 : Carmène PHILIBERT épouse CESSAT « Foyer personnes âgées »

• Le 06/01 2001 : Maurice SARRES « 22, route de la Côte à Bourret »

Sur votre agenda...

• FÉVRIER 2001

3 : Soirée antillaise organisée par le Comité des Fêtes

4 : Randonnée pédestre à Confolens

10 : Loto organisé par le Club de foot du SCM

18 : Repas de l'Amitié au Cercle des Aînés

18 : Randonnée pédestre à Magnac/Touvre

• MARS 2001

3 : Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes

4 : 11^{me} boucle de la Boëme

9 : Assemblée Générale des donneurs de sang à Blanzac

11 : Repas des chasseurs

17 : Carnaval

17 : Don du sang à Mouthiers

18 : Repas de la FNACA

18 : Randonnée pédestre à Montignac

19 : Cérémonie souvenir FNACA

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous rappelons qu'une permanence de la CPAM se tient à la mairie tous les mercredis de 13h15 à 14h30.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

FÉVRIER

4	Dr VALLAT	La Couronne	05 45 67 44 40
11	Dr COMTE	Mouthiers	05 45 67 82 37
18	Dr SACRISTE	La Couronne	05 45 67 12 48
25	Dr ALLIAT	Fléac	05 45 91 08 19

MARS

4	Dr FONTANAUD	La Couronne	05 45 67 25 17
11	Dr GAUTHIER	La Couronne	05 45 67 25 17
18	Dr BOUCHERE	Roulet	05 45 66 32 11
25	Dr JOUBERT	St-Michel	05 45 91 42 25

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.

Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.

Deux jours de suite : le changement de garde s'effectue à minuit.



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Les vœux à l'école de foot.



Portrait de famille du tennis de table.



Assemblée Générale du cercle des Aînés.

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 février.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.